



**HAL**  
open science

## Master Biologie et produits de santé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Biologie et produits de santé. 2016, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02041867

**HAL Id: hceres-02041867**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041867>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Biologie et produits de santé

- Université de Franche-Comté – UFC (déposant)
- Université de Bourgogne - UB

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la santé et du sport

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Bourgogne - UB

La mention *Biologie et produits de santé (BIOPS)* est portée par l'Université de Franche-Comté (UFC) et cohabilitée avec l'Université de Bourgogne (UB).

Elle propose trois parcours distincts en deuxième année de master (M2):

- le parcours *Gestion des risques infectieux et sanitaires (GeRIS)* rattaché à l'Université de Franche-Comté (ouvert récemment 2012-2013) avec une filière professionnelle et une recherche ;
- le parcours recherche *Relation hôte greffon (RHG)* rattaché à l'Université de Franche Comté et en cohabilitation avec les Universités de Bourgogne, de Tours et de Paris-Sud ;
- le parcours professionnel *Assurance qualité des produits de santé (AQPS)* rattaché à l'Université de Bourgogne.

Les enseignements sont donnés sur le campus de l'Université de Franche-Comté (première année de master (M1), parcours *GeRIS* et *RHG*) ou sur le campus de l'Université de Bourgogne (M1, parcours *AQPS*).

La mention a des objectifs très larges allant de la qualité réglementaire et/ou opérationnelle à la recherche biomédicale, la transplantation et la gestion des risques sanitaires et infectieux associés aux soins.

## Synthèse de l'évaluation

La mention est bien décrite en termes de métiers et de compétences visés au niveau des parcours de M2 et s'intègre dans les thématiques développées par les universités.

Elle regroupe trois parcours de M2 pouvant être intégrés aussi bien par des étudiants issus du M1 *BIOPS* que de ceux du M1 d'une autre mention également cohabilitée entre les deux universités, à savoir le master *Sciences vie santé (SVS)*.

L'attractivité du parcours *RHG* et, à un moindre degré, du parcours *GeRIS* est relativement satisfaisante (effectifs en progression), au contraire de celle du parcours *AQPS* (effectifs en baisse) ; indicateur demandant à être amélioré (les effectifs étant sur les parcours globalement restreints au contraire de ceux du master 1 très importants).

L'adossement à la recherche et l'implication du milieu socio-professionnel garantissent la qualité de la formation et sont le gage de la bonne insertion professionnelle et du taux de diplômés poursuivant en doctorat.

La mention *BIOPS* manque, cependant, de pilotage (dans sa globalité et au niveau du M1) et cela participe probablement au défaut de cohérence entre le master 1 et les trois parcours distincts de M2. Ainsi, les données relatives aux parcours de M2 sont de bonne qualité alors que celles relatives au M1 sont incomplètes voire inexistantes.

Un travail de structuration semble nécessaire notamment pour intégrer une progression des acquis de compétences dès le M1 et ce, par exemple, à travers la formalisation d'un portefeuille de compétences.

La démarche d'amélioration continue au niveau de la mention reste encore perfectible et demande à être renforcée dans le but d'affiner les cursus pédagogiques proposés et d'accroître l'attractivité de certains parcours.

Le supplément au diplôme du parcours *AQPS* aurait dû être joint au dossier de la mention.

Enfin, il est regrettable que le dossier présenté ne réponde pas à tous les points évoqués lors de la dernière évaluation agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), ce qui permet de penser que la formation ne les a pas pris en compte.

**Points forts :**

- Adossement à la recherche.
- Implication des acteurs du milieu socio-professionnel.
- Qualité et diversité de l'équipe pédagogique.
- Taux d'insertion professionnelle.
- Adéquation des parcours de M2 avec leurs objectifs.

**Points faibles :**

- Absence de pilotage au niveau de la mention.
- Absence de cohérence entre le master 1 et les trois parcours de master 2.
- Absence de suivi des compétences des étudiants.
- Faibles effectifs pour les parcours *GeRIS* et *AQPS*.
- Dossier incomplet pour le master 1.
- Politique qualité et amélioration continue perfectibles.
- Absence du supplément au diplôme pour le parcours *AQPS*.

**Recommandations :**

- Une clarification du dossier sur certains points et un complément de celui-ci notamment au niveau du master 1 s'avèrerait nécessaires.
- L'instauration d'un comité de pilotage sur la formation dans son ensemble ainsi que celle d'un portefeuille de compétences dès le M1 permettrait d'assurer une cohérence de la mention et une réelle planification dans la gestion des acquisitions par les étudiants.
- La mise en place d'un comité de perfectionnement au niveau pilotage ne pourrait qu'être garant de la qualité de la mention *BIOPS*.

## Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>Le M1 se valide en parallèle des études de santé et ne montre pas de réelle cohésion avec les trois parcours de M2 et notamment ne permet aucune progression dans les acquis des compétences pour une poursuite en M2.</p> <p>Les trois parcours de M2 sont en cohérence avec les objectifs ; cinq unités d'enseignement (UE) au semestre 3 et un semestre 4 sont consacrées au stage. L'acquisition de compétences transversales est favorisée dans la recherche documentaire, la communication, l'analyse critique d'articles, l'anglais, la participation à des séminaires anglophones etc.)</p> <p>Cependant, le parcours <i>GeRIS</i> devra préciser si l'UE 3 et l'UE 4 sont des UE communes aux deux filières ou spécifiques à la filière professionnelle pour l'UE 3 et à la filière recherche pour l'UE 4 ; ce qui ne permettrait plus d'assurer, dans ce dernier cas, l'obtention du nombre de crédits européens (ECTS) adéquats aux étudiants.</p> <p>De même, les parcours <i>GeRIS</i> et <i>RHG</i> devront justifier la décomposition de leur deuxième semestre en cinq UE intitulées stage (justification déjà demandée lors de la précédente évaluation).</p>
Environnement de la formation	<p>Si les trois parcours sont les seules formations proposées localement, des formations nationales concurrentes sur tout ou partie existent.</p> <p>Malgré cette offre de formation « concurrente », plus ou moins évoquée dans le dossier, ces trois parcours restent justifiés de par des objectifs cohérents, de par des liens étroits avec le milieu socio-professionnel (privé et/ou public), de par un adossement très conséquent à des laboratoires d'accueil nationaux et internationaux et de par l'offre de débouchés locaux pour les doctorants.</p>
Equipe pédagogique	<p>Un point fort de cette mention est la qualité et la diversité de l'équipe pédagogique. L'intégration de la mention dans son environnement scientifique et socio-professionnel est démontrée par la proportion importante d'intervenants et enseignants appartenant à de nombreux laboratoires d'accueil, à différents organismes et entreprises.</p> <p>Si le dossier démontre un bon pilotage à l'échelle des parcours de M2, celui-ci fait défaut au niveau de la mention dans son ensemble et demande à être mis en place.</p>
Effectifs et résultats	<p>Le M1, validé en parallèle des études de pharmacie et de médecine présente un effectif important (supérieur à 250 en 2015) alors que ceux-ci sont réduits dans les M2 (en moyenne 20 en <i>RHG</i>, 9 en <i>GeRIS</i> et 12 pour <i>AQPS</i>).</p> <p>Les effectifs en M2 restent faibles mais seuls ceux du M2 <i>AQPS</i> sont en diminution (neuf en 2015).</p> <p>La déconnection entre le M1 et les M2 aurait mérité une analyse.</p> <p>Les taux de réussite sont bons voire excellents : en M1 (77 - 92 %) et en M2 (82 - 100 %)</p> <p>Tous les diplômés du M2 <i>AQPS</i> sont en activité.</p> <p>La poursuite en doctorat pour les M2 <i>RHG</i> (20 à 29 %) et <i>GeRIS</i> (5 à 55 %) est satisfaisante.</p> <p>Cependant, une analyse plus précise des données aurait été judicieuse et notamment les délais d'insertion dans la vie active, l'existence ou non d'une corrélation entre le cursus antérieur des étudiants et le devenir après le M2.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>C'est indiscutablement un point fort de la mention.</p> <p>Que ce soit pour le M1 ou les M2, l'adossement conséquent à la recherche (plus de 50 équipes : unités mixtes de recherche (UMR), équipes d'accueil etc. dont certaines au niveau international) fournit enseignants-chercheurs et offre aux étudiants des lieux de stages, voire des opportunités professionnelles.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place de la professionnalisation est importante au niveau des M2 (projets tutorés, analyses critiques d'articles, projet promotion, anglais, connaissance des entreprises, audit en entreprise etc.) avec un nombre d'heures réservées aux enseignements pré-professionnalisants conséquent et une implication non négligeable du monde socio-professionnel.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Si le dossier présente bien la place des stages en master 2 (cinq ou six mois au deuxième semestre), rien n'est précisé quant au stage au niveau du M1 (UE optionnelle de 60 heures au total). Le découpage du deuxième semestre en cinq UE de six ECTS pour deux des M2 avec une évaluation globale finale aurait mérité une justification.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'internationalisation se traduit à travers l'accueil d'étudiants étrangers (deux par an en M1, 25 % des effectifs pour le M2 <i>RHG</i> et 10 % pour les autres), l'offre de site d'accueil de stages à l'international, la participation à des congrès anglophones et, de façon anecdotique, par la participation d'enseignements étrangers. Il serait probablement utile que la maîtrise de l'anglais puisse aboutir à une certification (<i>Test of English as a Foreign Language</i> (TOEFL), <i>Test of English for International Communication</i> (TOEIC) ou autre) pour tous les masters 2.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'accès au M1 n'est, semble-t-il, pas sélectif ce qui n'est pas le cas pour chacun des M2.</p> <p>Les données concernant le recrutement en M1 et M2 ne sont pas toujours claires et sont donc délicates à analyser : il semble que seuls 22 % en moyenne (et même 10 % en 2015) des étudiants ayant validé le M1 intègrent les M2.</p> <p>Il est à noter que le M1 <i>BIOPS</i> permet indifféremment l'intégration en M2 <i>BIOPS</i> ou M2 <i>SVS</i> offrant six parcours.</p> <p>Hormis le M1 dont le recrutement est exclusivement local (à l'exception de deux étrangers par an), celui-ci est principalement national pour les M2 (30 % <i>GeRIS</i>, 50 % <i>AQPS</i>, supérieur à 50 % <i>RHG</i>) avec un recrutement international variant de 10 à 25 % selon les parcours de M2.</p> <p>Le devenir des étudiants de M1, qui ne poursuivent pas en M2 <i>BIOPS</i>, mériterait d'être discuté dans ce dossier.</p> <p>Dans l'ensemble, les M2 proposent une aide à la réussite plus ou moins personnalisée.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Le projet pédagogique de la mention manque de clarté. Le projet ne s'appuie pas sur un M1 préparant aux différents M2, en particulier dans un <i>continuum</i> qui devrait être mis en place entre des enseignements communs de M1 et les enseignements mutualisés du tronc commun de M2. Il est à regretter l'absence d'UE obligatoires de stage ou d'initiation à la recherche en M1 qui auraient été des supports certains d'aide au choix de M2 notamment à visée recherche pour les étudiants.</p> <p>La spécificité de l'enseignement se dégage principalement aux semestres 3 et 4 au niveau des M2 avec des unités d'enseignements permettant l'acquisition de compétences transversales et additionnelles nécessaires à l'exercice des métiers visés et à l'insertion professionnelle des futurs diplômés.</p> <p>Pour chacun des M2, l'offre pédagogique semble être composée de cinq UE obligatoires et d'un semestre 4 dédié à un stage. Toutefois, il serait bon de préciser les cinq UE spécifiques à suivre pour chacun des deux profils recherche ou professionnel du M2 <i>GeRIS</i> (UE 3 pour filière professionnelle et UE 4 pour filière recherche ; si tel était le cas les étudiants n'auraient pas le nombre d'ECTS). Seule une UE est mutualisée entre le M2 <i>GeRIS</i> et le M2 <i>RHG</i>. Le M2 <i>AQPS</i> semble isolé au sein de cette mention : aucune UE mutualisée et aucune participation des enseignants à des UE optionnelles du M1.</p> <p>Le parcours M2 <i>RHG</i> présente, en outre, des UE (ou parties d'UE) mutualisées avec d'autres M2 ou diplômes universitaires (DU) : le DU</p>

	<p><i>Médecine régénératrice</i>, le M2 <i>Immunologie</i> de Paris XI, le M2 <i>Biochimie, biologie cellulaire et tissulaire (BBCM)</i> de l'Université de Bourgogne et le M2 <i>Infectiologie cellulaire et moléculaire, vaccinologie, anticorps thérapeutiques (ICMVAT)</i> de Tours.</p> <p>Au niveau des M2 les plates-formes numériques sont utilisées (<i>Moodle, MyDisk, Evamaine</i>) et ce de façon plus renforcée dans le cas du M2 <i>AQPS (Moodle Plubel)</i></p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Aucune précision n'est apportée sur l'évaluation dans le cadre du M1 si ce n'est l'obligation de validation de 48 ECTS par équivalence du cursus pharmacie ou médecine (dont six ECTS d'UE transversale) et 12 ECTS correspondant aux deux UE optionnelles.</p> <p>L'évaluation des M2 se fait de façon classique (formative et certificative) par des contrôles continus et des examens terminaux.</p> <p>Les projets et les stages sont, eux, évalués à travers un mémoire (par deux experts souvent externes pour <i>RHG</i>) et une soutenance orale (parfois en anglais) par un jury pluridisciplinaire.</p> <p>Il ne semble pas y avoir d'évaluation par les maîtres de stage.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'existe aucune formalisation des compétences à acquérir ni de leur suivi dans le cadre du M1.</p> <p>Dans le cadre des M2, si les compétences sont bien définies, le suivi n'est pas vraiment formalisé.</p> <p>Un portefeuille de compétences pourrait être mis en place dès le M1 et pourrait faire l'objet d'une évaluation universitaire et par le milieu professionnel.</p> <p>Les suppléments aux diplômes des M2 <i>RHG</i> et <i>GeRIS</i> sont présentés mais, par contre, celui pour le parcours <i>AQPS</i> fait défaut.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants se fait à travers des enquêtes faites par l'observatoire des universités pour les M2 ou par des enquêtes internes mais il n'existe rien pour le M1.</p> <p>Une mise en place dès le M1 permettrait d'une part de suivre les nombreux diplômés du M1 ne poursuivant pas en M2 et d'autre part de renforcer l'architecture pédagogique de la mention.</p> <p>L'analyse de ces enquêtes pourrait être renforcée dans le but d'une réelle politique d'amélioration continue</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Aucun comité de perfectionnement n'est mis en place au niveau de la mention, et, à ce stade, aucune analyse ne peut être envisagée.</p> <p>Un « comité de perfectionnement » annuel (depuis peu pour <i>GeRIS</i>) est organisé dans le cadre de chaque M2 mais les étudiants n'y sont pas représentés. Cependant, aucun compte-rendu de ces comités de perfectionnement n'est fourni et il est difficile d'apprécier les améliorations engagées sauf pour le M2 <i>AQPS</i> (propositions de nouveaux enseignements) et <i>GeRIS</i> (intention d'amélioration de communication).</p> <p>Une réelle définition des domaines d'applications respectifs des comités pédagogiques et des comités de perfectionnement, la création d'un comité de perfectionnement au niveau de la mention ainsi qu'une mise en place d'une réelle politique d'analyse des données recueillies permettraient d'assurer un meilleur pilotage de la mention.</p>

# Observations de l'établissement

## Observations

Intitulé de la formation : **Master Mention Biologie et produits de santé BIOPS**

Nous tenons tout d'abord à remercier les évaluateurs pour leur analyse et suggestions.

Nous tenons cependant à apporter quelques éléments d'observation :

**A propos des effectifs de M2, jugés faibles.** Le M2 AQPS n'a observé une baisse qu'en 2009, pour les autres années ils sont de 16, 13 et 16. Le M2 GeRIS portera ses efforts sur le recrutement, quant au M2 RHG ses effectifs sont en augmentation et supérieurs à 20 tout site cohabilité confondu (2011/12 : 26 ; 2012/13 : 20 ; 2013/14 : 21 ; 2014/15 : 31).

**A propos du pilotage.** Le pilotage global de la mention (entre M1 et M2) assuré principalement au moment des contrats d'établissement sera amélioré par la mise en place d'un comité de pilotage annuel dont la composition est décrite dans la nouvelle demande d'accréditation de la mention de master Santé. Au niveau du M1, le conseil pédagogique comprend pour chaque université : le responsable de la mention, les responsables d'UE, et le directeur des études de médecine et celui de pharmacie. Y sont également invités, le secrétariat pédagogique et le secrétariat administratif des masters. Ce conseil pédagogique se réunit en formation de conseil de perfectionnement une fois par an. A l'issue du jury de mai/juin, une session du conseil pédagogique visant à faire le bilan de l'année est convoquée. Deux séminaires pédagogiques invitant l'ensemble des responsables d'UE de M1 et de spécialités de M2 se sont tenus au cours de ce contrat. Un troisième est prévu en 2016. Il est à noter que la démarche d'autoévaluation interne à l'UFC avait toutefois déjà souligné la qualité du pilotage entre l'UFC et l'UB. Ce pilotage sera renforcé et les missions et la composition des comités seront précisées dans la future mention.

Au niveau des M2, le pilotage partage les principes suivants, bien que des pratiques ou variantes propres à chaque M2 soient décrites. La direction du parcours est assurée par le responsable appartenant à l'université porteuse en collaboration très étroite avec le co-responsable de l'université cohabilitée en cas de cohabilitation. Ils s'appuient sur un comité (ou conseil pédagogique) et un conseil de perfectionnement. Le Conseil de perfectionnement et d'orientation sera obligatoirement mis en place pour tous les M2 et se réunira une fois par an. Il fonctionne déjà pour RHG, GeRIS et AQPS selon des modalités qu'il convient d'harmoniser. Ce conseil comprendra, des membres du conseil pédagogique ainsi qu'au minimum deux professionnels issus du monde socio-économique, deux directeurs de structures d'accueil et deux représentants des étudiants. Le responsable et le coresponsable de la mention seront invités.

**Un travail de structuration permettant une progression des acquis des compétences dès le M1** à travers la formalisation d'un portefeuille de compétences est en cours (nouvelles données insérées dans la demande d'accréditation de la mention de master Santé (application KOFR), et participation au séminaire d'établissement organisé en partenariat avec l'APEC sur la traduction des diplômes en compétences.

**A propos de la démarche d'amélioration continue.** Le pilotage devra effectivement s'appuyer sur la démarche d'amélioration continue des formations mise en place dans l'établissement.

**A propos de l'absence de prise en compte de la dernière évaluation de l'AERES.** Le dernier rapport AERES, avait donné la note A à la mention Biologie Santé. Toutefois, cette évaluation avait abouti à une demande de restructuration concrétisée par la mise en place de deux mentions de master, dont la mention BIOPS sujet de l'actuel rapport de l'HCERES. Ainsi, une navette avec la DGESIP avait abouti aux engagements suivants qui ont été observés : scission en deux mentions BIOPS et SVS, suppression de la spécialité ICT, restructuration des M1 en deux M1 : un M1 SVS et un M1 BIOPS. Cette restructuration répondant donc aux principales recommandations de l'AERES. Pour les autres, il nous semble qu'elles ont été en majorité entendues : meilleure lisibilité et homogénéisation des M1, harmonisation des procédures d'évaluation, meilleure prise en compte des procédures d'autoévaluation, dépôt d'un seul dossier pour les deux établissements UFC/UB... L'évaluation globale de ces remarques se traduisant également dans le succès ou non de la restructuration touchant les autres mentions actuelles SVS et APAS/STAPS, et ne faisant pas l'objet de la présente évaluation. Ainsi, il nous a semblé difficile de faire apparaître de manière plus explicite leur prise en compte.

**A propos des axes d'amélioration de l'analyse** (non cités plus haut). Les différentes recommandations ont été entendues : regroupement des 5 UE de stage du S4 en une seule UE stage, analyse plus précise de l'insertion professionnelle (corrélation entre cursus antérieur et devenir après le M2), précision sur le stage en M1 et l'existence d'une formation obligatoire par une initiation à la recherche, obtention d'une certification en anglais, précision sur les MCC de M1 qui existent bien de façon harmonisée entre UFC et UB, mise en place d'un portefeuille de compétences dès le M1...

Fait à Besançon, le 30 juin 2016



Le Président,

A handwritten signature in blue ink, which reads "Jacques Bahi". The signature is fluid and cursive, with the first name "Jacques" and the last name "Bahi" clearly distinguishable.

Jacques Bahi